

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLAC Séance du 29 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 septembre à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. ARS Marcel, Maire.

Étaient présents : M. ARS Marcel ; M. BOUSSO Jean-Yves ; Mme GRIFFON Frédérique ; M. BERTAUX Jean-François ; Mme DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; M. PROVOT Yannick ; M. BOUSQUAU Christian ; Mme STEVANT Christelle (à compter de la délibération n° 3) ; M. GUMIAUX Fabrice (à compter de la délibération n° 2) ; M. BOIVIN Michel ; Mme SOULIMAN Sophie ; M. HENKART Wilfryd ; Mme STEVANT Emilie ; M. JAFFRELOT Jérémie (à compter de la délibération n°10) ; M. GAY Jérôme ; Mme CARREIRA Sandra ; Mme LE CADRE Emmanuelle ; Mme CLERO Sandrine.

Date de convocation : 23 septembre 2026

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice	: 19
Présents	: 18
Absents représentés	: 1
Absents	: 0
Votants	: 19

Absents excusés :

Mme LE COINTE Catherine qui donne pouvoir à Mme GRIFFON Frédérique

Absents :

A été nommée secrétaire de séance : Mme SOULIMAN Sophie

♦ **2026-09-05 Retrait du projet d'habitat inclusif pour personnes âgées – ESH LES AJONCS–**
Point information

M Le Maire rappelle que le 28 mars 2025, le conseil municipal avait validé le projet d'habitat inclusif pour personnes âgées et de logements locatifs sociaux.

Le projet d'habitat pour personnes âgées était porté par l'ESH LES AJONCS pour 10 à 12 logements locatifs sociaux destiné à accueillir des personnes âgées autonomes au sein d'un bâtiment de plain-pied en rez-de-chaussée.

M Le Marie informe le conseil municipal que par mail du 17 septembre 2026 l'ESH LES AJONCS annonce son retrait de ce projet de résidence seniors.

En effet après analyse, le contexte actuel ne leur permet pas d'envisager la réalisation de ce projet dans de bonnes conditions.

*Pour copie conforme
MOLAC, le 01 octobre 2026
Le Maire
Marcel ARS*